ARRONDISSEMENT de loulos MAIRIE d chalgarde MAIRIE de la garde ARRONDISSEMENT de la garde Du quarte o ctotre an mil huit cont quatorze, in fuel hourer d'eftate, Du Vingt Pegtodotan mil huit cent quatorze, all & heure i du Matin ACTE DE NAISSANCE de alexandes francois fuit ACTE DE NAISSANCE de Marie Chereste Caple Guid à la garde - le yourd'held le Town her heurer du Maly fil, de pate heure du voir file de Joseph rendut et do Victoire Blave fow freute et do to take pormier four Groule. Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Mareulus Il a été vérifié que l'enfant est du sexe /emining Sur la déclaration à moi faite par he det Jeun Garel Sur la déclaration à moi faite par lest yough vincent noble Premier temoin, Tean have sily and air to truto duy and Premier temoin, Some parcers Barry Eye de Vingt Downer Second temoin, Dennet Mourhow top De guerout day and Second temoin, alexande of il age do quarante in and profesion Tollier de fouto de la Marina Malor Et ont , les déclarans et témoins , Et ont, les déclarans et témoins, Jugo CONSTATE, suivant la loi, par moi Lucient august, agariad a port and Constaté suivant la loi, par moi Laurent auquitin againer adjoint remplissant les fonctions d'Officier public ; Maire d lo cale ...Maire delugarde - remplissant les fonctions d'Officier public ; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. Mind jean quot MAIRIE d 10 garde ARRONDISSEMENT de Toutous MAIRIE delugurule ARHONDISSEMENT de Avuler Du Juio sitobro - on mil huit cent quatorze, & Bour heure di Seix Du Turyt mul fran mil huit cent quatorze, à Dis heure du Hatry Canvia Acte de NAISSANCE de l'egre Leop Couring MANOL ACTE DE NAISSANCE de Mario distance aupal - no à la garele le your him - à trom heure du Maly Mr de principes Co heure Nda found file de hurry No de et de Holide rosulie latelle fon Lyouth et d & Note Nollaw Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Marcales Il a été vérifié que l'enfant est du sexe fur man Sur la déclaration à moi faite par le de francon puruy Sur la déclaration à moi faite par la Ado huve augul Premier temoin . Low (glette age) do forgant and Second tomoin, now Journ y and dopy and the w Premier temoin, March Nolland agrid Treate due and Erront, les déclarans et témoins, de que a de jeg tom du fecond Second temoir, hour awant Boyen excel theyo duy un and vance CONSTATE, suivant la loi, par moi à curent augusty aparent al Et ont, les déclarans et témoins, Jegu CONSTATE suivant la loi, par moi haurat augustic agavielle Maire d de Can remplissant les fonctions d'Officier publici Maire deligarell remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.